

EDITO

Et voici la nouvelle année déjà bien entamée... Les actualités sont nombreuses dans notre village : le recensement est en cours, les manifestations des associations s'enchaînent : du cinéma, des journées conviviales et gourmandes (boudin du Sou, choucroute des Fleurs, moules-frites du Foot, tomme daubée des Zazous... pas de quoi faire un régime après les Fêtes !), la belotte tous les mardi... Merci de votre participation à tous ces événements. Vous êtes invités également ce samedi 4 février à essayer le nouveau véhicule électrique communal. A cette occasion, le Défi Familles à énergie solaire sera lancé. Venez nombreux !

Laurence LEMAITRE

AGENDA FEVRIER



Du 19/01 au 18/02 : Recensement de la population sur notre commune

Jeudi 2 : Fête de la Chandeleur : Faites sauter les crêpes !

Samedi 4 de 10h à 12 h : Inauguration du véhicule électrique communal. Venez l'essayer !

Mardi 7 à 9h30 : Information collective sur le travail saisonnier du territoire et pré-recrutement à la salle Cristal face à la mairie de Condrieu

Mercredi 8 à 14h : Information sur le BAFA à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la Mairie à Condrieu). **Inscription avant le 3/02** au 04 74 56 89 46

Mercredi 8 de 14h à 16h30 : coupure d'électricité dans le village

Samedi 11 à 20h30 : Projection du film "LA MARCHE" avec DJAMEL DEBOUZE, salle des fêtes des Haies par l'Association Culturelle

Dimanche 12 : Matinée moules-frites organisée par l'ASQV FOOT au Fautre

Jusqu'au 14 : Pré-inscription aux activités des vacances d'hiver des Anim' Jeunes sur le site www.cc-regiondecondrieu.fr

Mercredi 15 de 14h à 16h : permanence SOLIHA d'aide aux travaux à la mairie d'Echalas

Vacances scolaires du vendredi 17/02 soir au lundi 6/03 matin

Dimanche 19 : Matinée sabodet tomme daubée organisée par les Zazous à la salle des fêtes

Dimanche 26 à 12h : Choucroute organisée par l'Association Les Haies en Fleurs

Mardi 28 : Mardi gras (après les crêpes, les bugnes)

Tous les Mardi de 14h à 18h : Belotte organisée par l'association des Fleurs à la salle des fêtes (inscription sur place)



ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook

« Les Haies » : <https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

1^{ère} expérimentation « Smart grids » de France
en milieu rural



AUX HAIES
Samedi 4 février
de 10h à 12h
devant la mairie

Essai voiture électrique de la commune

Découverte des expérimentations
et pourquoi pas participer avec le
défi Familles à Energie Solaire ?



**Verre de l'amitié
à partager ...**



Compléments d'information sur le projet SMAP :

contact@smapetmoi.com

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas, organisé par le CCAS, s'est déroulé dimanche 15 janvier, pour la deuxième fois dans la salle Pierre BRET, dans une ambiance festive et chaleureuse malgré une météo glaciale. Dégustation d'un repas raffiné et copieux préparé par le traiteur 4S, accompagné d'un divertissement assuré avec le musicien et chanteur Noël GARDIER. Ceux qui ne pouvaient être présents ont reçu un colis, distribué par les membres du CCAS.

INSCRIPTION RENTREE 2017 ECOLE DES HAIES

Afin d'avoir une vision plus précise de l'effectif des élèves pour la rentrée 2017, Mme GARDETTE, directrice de l'école, souhaite que toutes les personnes susceptibles d'inscrire leur enfant dans l'école du village en septembre 2017 la contactent rapidement au 04/74/87/86/07. Merci de communiquer cette information auprès de vos voisins, amis, familles...

PETANQUE



La licence est à 43€.
Pour les jeunes jusqu'à 17 ans, la licence est gratuite et obligatoire.
Permanence d'inscription 2017 au terrain de boules :
Toute l'année, le mercredi et le samedi de 14h à 18h
Pour les membres, carte annuelle pour ceux qui n'ont pas de licence : 15€
Calendrier des concours sur le site de la mairie, rubrique Associations Communales : <https://www.leshaies.fr/>

COUPURE D'ELECTRICITE DANS LE VILLAGE

ENEDIS, (ex ERDF) vous informe d'une coupure de courant pour travaux. Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des utilisateurs du réseau, une coupure d'électricité est programmée **dans le bourg mercredi 8 février entre 14h00 et 16h30**. En cas de difficulté après la période indiquée, vous pourrez joindre ENEDIS au numéro de téléphone de dépannage réservé aux producteurs 0811 882 202

CHIENS ERRANTS



La divagation des animaux domestiques non tenus en laisse est formellement interdite. Plusieurs chiens en liberté dans le village ont été signalés en mairie. Il semble donc nécessaire de rappeler à tous les responsabilités qui incombent aux propriétaires de chiens. Tout animal en liberté sur le domaine public est considéré en état de divagation, à ce titre, la loi prévoit que l'animal soit capturé et emmené à la fourrière. Ne laissez pas les animaux en liberté, ils peuvent engendrer des dégâts, générer des accidents de circulation ou mordre adultes ou enfants. Il est également rappelé que la responsabilité civile des propriétaires peut être mise en jeu à la suite d'accidents provoqués par leurs animaux. La Mairie a pris un arrêté réglementant la divagation des chiens dans le village. Par ailleurs, dans un souci d'hygiène publique et de propreté des rues de la commune, les propriétaires doivent veiller à éviter que leurs animaux ne satisfassent leurs besoins naturels sur les trottoirs et lieux publics et notamment le pré devant la mairie où les enfants de l'école font du sport ainsi qu'au City stade. Pensez à vos voisins et ne les laissez pas aboyer toute la journée.
Nous comptons sur votre civisme.

OFFRES D'EMPLOI

La Communauté de Communes de Condrieu met régulièrement en ligne des offres d'emploi sur le territoire. Pensez à consulter le site : www.cc-regiondecondrieu.fr
Offres en cours : maitresse de maison, animateur, professeur de maths, professeur de physique, surveillant de nuit.



TAILLE DES HAIES ET DES BUISSONS : RAPPEL DES RÈGLES POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes et trottoirs peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons, cyclistes et automobilistes.

Afin d'éviter des accidents, la mairie rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies privées.

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires se sont confectionnées un beau cocon dans votre pin ? Il est temps de l'enlever sinon, au printemps, mesdemoiselles en sortiront en dansant la chenille... et iront s'enterrer dans le jardin.

Mais entre temps, elles auront peut-être provoqué quelques dégâts...

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. Le papillon qui est la forme « adulte » de la chenille, éclos durant l'été entre juin et septembre. La femelle papillon recherche un pin et dans une moindre mesure un cèdre pour y pondre ses oeufs. Les larves forment un cocon pour passer l'hiver et se nourrissent des épinettes ce qui affaiblit les arbres. A la fin du printemps, les chenilles quittent le nid pour s'enterrer dans le sol et entamer leur métamorphose en papillon.

Si votre voisin ne fait rien contre ces chenilles, elles seront présentes dans vos pins l'année suivante.

Les propriétaires et locataires sont invités à procéder à l'élimination mécanique des cocons avant le printemps, qui doivent être ensuite incinérés. Pour cela, il convient d'être prudent et de se munir d'un masque et de gants et de toutes les protections possibles, car les poils très urticants peuvent voler.

Les seuls prédateurs courageux sont la mésange, le coucou ou la huppe fasciée.

Si votre animal (chat ou chien) entre en contact, cherchant par exemple à attraper une de ces chenilles, cela se transforme en urgence vétérinaire. Il n'y a pas une seconde à perdre pour le conduire en consultation.

Depuis mai 2015, la CCRC a conventionné avec SOLiHA pour accompagner les habitants dans les travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation de leur logement.

Cette collaboration se traduit notamment par des permanences mensuelles, pour accompagner au mieux les propriétaires dans leur montage de dossier de subvention ANAH.

Permanences tous les 3èmes mercredi du mois (sauf en août) de 14h à 16h :

- En mairie d'Echallas : **les mercredis 15 février, 19 avril, 21 juin, 20 septembre et le 15 novembre 2017**

- En mairie de Condrieu (bâtiment les Eclats) : **les mercredis 15 mars, 17 mai, 19 juillet, 18 octobre et 20 décembre 2017**

ACCA

Fermeture de la chasse le 31/01/2017.

Cependant, certains tirs sont autorisés pour :

- Les corbeaux, corneilles, étourneaux, geais, pies jusqu'au 28/02/2017 à poste fixe
- Les pigeons et grives jusqu'au 10/02/2017
- Les bécasses, tourterelles, cailles jusqu'au 20/02/2017

Les battues aux renards se dérouleront jusqu'à fin février.

Merci de rendre les carnets de prélèvements rapidement.

La mortalité est comptabilisée hors période de chasse, merci d'avertir le président (Christian JAMET) lorsqu'un animal se fait tuer sur la route ou lors de travaux agricoles.



Une soirée à propos de la non violence. Autour de La Marche pour l'Egalité de 83.

Le 11 février, à 20h30, salle des Haies.

Décembre 83, une dizaine de jeunes des Minguettes, de toutes cultures, un pasteur, un prêtre quittent Marseille pour rejoindre Paris, à pied ! Dans un hommage à Luther King et Gandhi, le groupe traverse ainsi la France dans une volonté de paix et de non violence. Au fur et à mesure qu'ils marchent, ces jeunes fédèrent d'autres citoyens qui se reconnaissent dans ce geste de fraternité et d'égalité, républicain. Un mois et demi plus tard, ce seront cent mille personnes qui aboutiront « La marche pour l'égalité » sur la place de la Bastille à Paris...



Projection de « LA MARCHÉ » inspiré de La marche de 83
avec Djamel Debouze.



Ensuite, deux initiateurs de la marche de 83, Toumi Djaidja et le Père Delorme seront présents pour témoigner. Cette rencontre donnera lieu à un échange avec le public à propos de la non violence.

Buvette. Prix libre.
Association culturelle, les Haies.

A.S.Q.V. SECTION FOOT



**MATINEE
MOULES FRITES**

**DIMANCHE 12 FEVRIER
2017**

**A partir de 9h30 à la salle
des fêtes du Fautre à Trèves**

**MATINÉE SABODET
TOME DAUBÉE PATATES
LES HAIES 19 FÉVRIER**



À la salle des fêtes du
village...

Le dimanche 19 février les Zazous vous convient à
leur matinée à partir de 8h00.

Sur place ou à emporter. Tombola avec panier garni à
la clef.

Venez nombreux !!!

LES HAIES



DIMANCHE 26 FEVRIER 2017

A MIDI

Salle des fêtes

CHOUCROUTE

**Au profit de l'Association
LES HAIES EN FLEURS**



☛ **MENU ADULTE : 20 € TOUT COMPRIS**

Kir

-
Choucroute garnie

-
Fromage blanc ou sec

-
Vacherin

Bière pression – Vin - Café

☛ **MENU ENFANT : 10 € (- 12 ans)**

CHOUCROUTE À EMPORTER :

au prix de 10 €

à récupérer à 12 h 00 à la salle des fêtes
(sans boisson, sans fromage, sans dessert)

Pour ceux qui optent pour cette formule,
MERCI AUSSI DE VOUS INSCRIRE.

INSCRIPTION avant le 12 février 2017 auprès de :

* Mme CHIRAT Isabelle ☎ 04.74.87.83.97.

* Mme RIVORY Thérèse ☎ 04.74.87.85.80.

(Paiement à l'inscription).

Par votre présence, vous participez au fleurissement du village. Merci.
Le meilleur accueil vous est réservé.
Parents et amis seront les bienvenus.



LES HAIES



SAMEDI 22 AVRIL 2017



à midi salle des fêtes
**Banquet des
mi-classes**

25 € par personne tout compris :

Apéritifs & ses biscuits

-

Riz

Cuisse de pintade aux cèpes

-

Fromage blanc ou sec

-

Gâteau des conscrits

+ le soir

Assiette de charcuterie – Fromage - Dessert

(Boissons diverses comprises)

Merci de vous inscrire avant le 08 avril 2017 auprès de :

* **Mme Grapotte Sandrine** 607 Chemin des varines ☎ 04 26 75 80 69

* **Mr Jamet Christian** 56 Route du pilon ☎ 04 74 87 85 57

* **Melle Thonnerieux Noémie** 894 Chemin du rattach ☎ 06 32 49 78 74

**Le règlement par chèque à l'ordre de
Mme Grapotte Sandrine est à remettre
lors de l'inscription.**

Parents et amis seront les bienvenus !

